

18 décembre : Acte 4 des Sans Papiers Toutes et tous pour l'égalité des droits !

15 décembre 2020



Ce 18 décembre, journée internationale des migrant-es, les collectifs

de sans papiers organisent des mobilisations sur tout le territoire avec de nombreuses organisations et collectifs de soutien. Ces initiatives sont dans la continuité des actes 1, 2 et 3 qui ont montré la détermination des sans papiers pour exiger de répondre en urgence à leurs revendications : la régularisation de tou-t-es les sans papiers, un logement pour tout-es et la fermeture des Centres de rétention (CRA).

La pandémie de Covid-19 a remis en lumière tout un pan de la société oublié ou invisibilisé : des dizaines de milliers de personnes étudient, travaillent, élèvent des enfants, paient des impôts, luttent pour leurs droits... et plus généralement vivent en France depuis des années.

De nombreuses luttes ont été menées par les migrant-es pour exiger leur place dans la société et l'égalité des droits. Mais ces personnes migrant-es, sans "autorisation de séjour", réfugié-es ou demandeurs/euses d'asile, précaires parmi les précaires vivent sous la menace permanente des forces de l'ordre qui les

traquent. Et les matraquent comme place de la République le 23 novembre dernier.

Au delà du strict respect de l'évidence fondamentale d'égalité entre toutes et tous, les arguments en faveur d'une régularisation au sens large sont nombreux. Alors que toute personne vivant sur notre territoire, quel que soit son statut ou sa nationalité, doit avoir accès aux droits les plus fondamentaux :

- Sans autorisation de travail, il est difficile d'échapper à l'exploitation et à la précarité dans l'emploi ;
- Sans autorisation de séjour, il est difficile d'avoir accès à la protection sociale - dont l'importance a été particulièrement manifeste ces dernières semaines ;
- Sans autorisation de vivre en France, toutes les démarches de la vie courante sont une épreuve avec la crainte quotidienne de l'arrestation, la menace permanente de l'expulsion qui constituent une pression insupportable ;
- Sans autorisation de travail et de séjour, les femmes sans papiers sont particulièrement victimes de violences sexistes et sexuelles au travail et de violences institutionnelles qui veut les enfermer dans la loi du silence et de la honte intériorisée.

Ces injustices doivent cesser !}

Pour l'égalité des droits : régularisation de toutes et tous, maintenant !

Un titre de séjour, pérenne, sans condition à toutes celles et tous ceux qui vivent en France.

Le 18 décembre, soyons nombreuses et nombreux aux côtés des collectifs de Sans Papiers pour l'acte 4 de la marche des solidarités pour exiger l'égalité des droits pour toutes et tous !

Paris, le 14 décembre 2020

18 décembre : Acte 4 des Sans Papiers Toutes et tous pour l'égalité des droits !

Ce 18 décembre, journée internationale des migrant-es, les collectifs de sans papiers organisent des mobilisations sur tout le territoire avec de nombreuses organisations et collectifs de soutien. Ces initiatives sont dans la continuité des actes 1, 2 et 3 qui ont montré la détermination des sans papiers pour exiger de répondre en urgence à leurs revendications : la régularisation de tou-ttes les sans papiers, un logement pour tout-es et la fermeture des Centres de rétention (CRA).

La pandémie de Covid-19 a remis en lumière tout un pan de la société oublié ou invisibilisé : des dizaines de milliers de personnes étudient, travaillent, élèvent des enfants, paient des impôts, luttent pour leurs droits... et plus généralement vivent en France depuis des années.

De nombreuses luttes ont été menées par les migrant-es pour exiger leur place dans la société et l'égalité des droits. Mais ces personnes migrant-es, sans "autorisation de séjour", réfugié-es ou demandeurs/euses d'asile, précaires parmi les précaires vivent sous la menace permanente des forces de l'ordre qui les traquent. Et les matraquent comme place de la République le 23 novembre dernier.

Au delà du strict respect de l'évidence fondamentale d'égalité entre toutes et tous, les arguments en faveur d'une régularisation au sens large sont nombreux. Alors que toute personne vivant sur notre territoire, quel que soit son statut ou sa nationalité, doit avoir accès aux droits les plus fondamentaux :

- Sans autorisation de travail, il est difficile d'échapper à l'exploitation et à la précarité dans l'emploi ;
- Sans autorisation de séjour, il est difficile d'avoir accès à la protection sociale – dont l'importance a été particulièrement manifeste ces dernières semaines ;
- Sans autorisation de vivre en France, toutes les démarches de la vie courante sont une épreuve avec la crainte quotidienne de l'arrestation, la menace permanente de l'expulsion qui constituent une pression insupportable ;
- Sans autorisation de travail et de séjour, les femmes sans papiers sont particulièrement victimes de violences sexistes et sexuelles au travail et de violences institutionnelles qui veut les enfermer dans la loi du silence et de la honte intériorisée.

Ces injustices doivent cesser !

Pour l'égalité des droits : régularisation de toutes et tous, maintenant !

Un titre de séjour, pérenne, sans condition à toutes celles et tous ceux qui vivent en France.

Le 18 décembre, soyons nombreuses et nombreux aux côtés des collectifs de Sans Papiers pour l'acte 4 de la marche des solidarités pour exiger l'égalité des droits pour toutes et tous !

Paris, le 14 décembre 2020

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/18-decembre-Acte-4-des-Sans-Papiers-Toutes-et-tous-pour-l-egalite-des-droits>